AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1296
FR0010193052-FS0437

4 juin 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CATANA GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 juin 2021, complété notamment par un courrier reçu le 4 juin, la société de droit luxembourgeois Indépendance & Expansion AM (5 allée Scheffer, L-2520, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 1er juin 2021, le seuil de 5% du capital de la société CATANA GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 545 145 actions CATANA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 4,00% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CATANA GROUP sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 30 514 178 actions représentant 38 660 659 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.